

Infolettre du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)

édition «V comme vigilance» – février 2024 –



Coup d'œil

Bonjour chez vous!

Dans cette édition :

- Mot du coco : le devoir de vigilance
- Assemblée générale annuelle : 7 avril à Trois-Rivières
- Sortons le gaz
- Northvolt révolte!
- TES Canada teste la Mauricie
- Ces éoliennes qui sèment un vent mauvais
- Fermer 9b : le vivant se défend
- En partenariat
- Les brèves
- Appuyez votre mouvement 100 % citoyen et bénévole

Le mot du coco

Énergie et devoir de vigilance

Le RVHQ n'aura jamais aussi bien porté son nom qu'en ce moment. Le «V» pour 'vigilance' de notre acronyme prend toute son importance par les temps qui courent. Le gouvernement du Québec et les compagnies privées multiplient tous azimuts des plans autour de l'énergie électrique : parcs éoliens, mines, usines de matériaux de batteries, assemblage de batteries... on sème des projets à tout vent. Tout cela, bien sûr, dans le but avoué de fournir l'énergie renouvelable et les matériaux d'une nécessaire transition énergétique.

Or, l'impératif écologique, les services à la population, le bien

commun sont-ils bien le moteur des ambitions présentées? Ou assistons-nous au contraire au détournement de la volonté commune pour servir le bénéfice financier, les profits privés, ceux d'une minorité?

On voit ainsi l'implantation de méga-usines visant la fabrication de pièces destinées à l'exportation, projets outrageusement financés par nos deniers publics. On annonce l'installation de champs d'éoliennes visant la fabrication de carburant synthétique — une pure aberration au plan du rendement énergétique —, le tout sans demander l'avis des populations locales et sans vision cohérente de l'avenir énergétique du Québec.

Sommes-nous en train d'assister à la dénationalisation d'Hydro-Québec par petites touches, mine de rien? Chose certaine, on voit le secteur privé favorisé au détriment du secteur public. Le gouvernement travaille à la pièce, sans perspective globale.

Le ministre Pierre Fitzgibbon annonce à qui veut l'entendre que tout est sur la table, même le redémarrage de la centrale nucléaire de Gentilly. Plus que jamais, les citoyen·e·s doivent se solidariser et refuser que les décisions qui affectent nos vies, nos milieux de vie aussi, se prennent derrière des portes closes.

La vie démocratique implique bien davantage qu'un vote tous les quatre ans. On ne peut se contenter de consultations bidon, comme celle que la CAQ nous a proposée à l'été 2023.

Une vaste mobilisation, bien coordonnée, se développe en ce moment pour redonner à la population son droit de cité, cette prérogative vitale en démocratie : celle de décider collectivement de son avenir.

Nous en sommes. Avec vous.



Assemblée générale annuelle du RVHQ

Oyez! Oyez!

L'Assemblée générale annuelle du RVHQ est prévue dimanche, le 7 avril prochain, de 9h30 à 15h30. Vous y êtes convié·e·s.

Elle se tiendra à la Société Saint-Jean Baptiste (SSJB) de la Mauricie : 3239, rue Papineau, Trois-Rivières, Qc, G9A 5K5.

Avec les nouveaux défis posés par les orientations politiques de nos gouvernements et les mégaprojets proposés au nom de la transition énergétique, une proposition vous sera soumise pour un nouveau nom et un recadrage de la mission vigilance du Regroupement.

Autres dates à l'agenda:

- AG du 9 juin 2024 : lieu à déterminer
- Rencontre festive du 8 septembre : chez Jacques
 Tétreault à St-Dominique
- AG du 17 Novembre 2024 : lieu à déterminer

Dossiers chauds

Sortons le gaz!



Le Ministre de l'environnement du Québec, M. Benoît Charette, a annoncé l'intention de son gouvernement de <u>réglementer</u> pour restreindre le pouvoir des municipalités à interdire les branchements au gaz naturel dans les bâtiments sur leur territoire. Le projet de loi 41 sur la performance environnementale des bâtiments obligerait les municipalités à devoir obtenir l'autorisation du ministre pour encadrer les émissions de GES des bâtiments.

Quelques jours après cette annonce, le Gouvernement du Québec a reconnu l'importance de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. L'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité, le 7 février dernier, une motion soulignant l'importance de mettre fin à l'utilisation des gaz fossiles dans nos bâtiments. Ce vote va ainsi mener à l'établissement d'une commission parlementaire qui va devoir étudier les moyens pour parvenir à la carboneutralité d'ici 2050. Le RVHQ participe aux travaux de la Coalition Sortons le gaz qui suit ces dossiers.

Dans ce contexte, le Colloque sur la décarbonation des bâtiments organisé avec Écohabitation à Longueuil (initialement prévu le 15 avril), a été reporté **au 30 avril**. Bonne nouvelle, il est encore temps de <u>s'inscrire</u>.



La gestion du dossier Northvolt révolte!



Photo: Valérian Mazataud, Le Devoir — Manifestation à McMasterville pour réclamer la tenue d'un examen du BAPE sur le projet de Northvolt, le 4 février 2024.

Après le refus de la Cour supérieure du Québec d'accorder l'injonction provisoire demandée par le Conseil Québécois du droit de l'environnement (CQDE) pour suspendre les travaux d'abattage d'arbres sur le site projeté de l'usine, les membres du <u>Comité action citoyenne projet Northvolt</u> ont invité les citoyens à exprimer leurs revendications auprès des élus de leurs municipalités. Plusieurs voix se sont élevées dans les médias pour réclamer une évaluation sérieuse du projet.

De nouvelles informations révèlent que les industries de la filière batterie au Canada pratiquent l'évitement <u>fiscal</u> en enregistrant leurs profits au Luxembourg. Ce qui n'a pas empêché les gouvernements québécois et canadien d'allouer 7,2 milliards de fonds publics dans le projet Northvolt.

Des journalistes et scientifiques ont également dénoncé les impacts dévastateurs de l'industrie minière sur les écosystèmes et les communautés, dans la recherche de matériaux liés aux nouvelles technologies «vertes». Ce qui a fait qualifier la transition énergétique telle qu'elle est promue au Québec et ailleurs dans le monde de «mensonge».

On a pu apprendre par le journal <u>Le Devoir</u> du 13 février que le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) a lancé une nouvelle action en justice afin de faire stopper les travaux de destruction des milieux naturels sur le terrain de la future

usine de Northvolt. Les opérations d'abattage d'arbres et le remblaiement de milieux humides de « haute valeur écologique » se poursuivront d'ici l'audience dont la date n'est pas encore connue.

Chaque jours apporte des nouvelles informations inquiétantes sur ce projet :

- Le terrain convoité par Northvolt est situé en zone inondable comme en fait foi cette vidéo.
- Le terrain a été lourdement contaminé par l'industrie qui occupait le site par le passé, la Canadian Industries Limited, et les travaux d'aménagement de l'usine risquent de libérer des <u>contaminants toxiques</u> dans la nappe phréatique et les cours d'eau..
- Le Comité Action Citoyenne (CAC), qui ne proclame pas un refus total du projet Northvolt mais demande un BAPE complet afin de mieux connaître les tenants et aboutissants de cette industrie, a fait un volumineux dossier de presse sur le sujet.

Un dossier chaud... à suivre!



TES Canada teste la Mauricie

Deux rencontres publiques, l'une à St-Stanislas (MRC Les Chenaux), l'autre à Saint-Maurice, ont rassemblé environ 450 personnes, dont plusieurs membres du RVHQ et des élus. Les deux rencontres visaient à favoriser des échanges entre les citoyen·ne·s et des experts pour mieux comprendre les tenants et aboutissants du projet de TES Canada de production d'hydrogène «vert» avec autoproduction d'électricité à partir de parcs solaires et éoliens près de Shawinigan en Mauricie.

L'opposition citoyenne dérange grandement les promoteurs. Deux jours avant la réunion publique, TES Canada a envoyé un document aux élus de la région pour contrer certains arguments d'opposition au projet. Ce fut sans grands résultats.

La chercheuse principale de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, <u>Johanne Whitmore</u> a émis des sérieuses réserves sur la pertinence et la viabilité économique du projet, notamment en ce qui concerne la fabrication de gaz

naturel à partir d'hydrogène, qu'elle qualifie d'«aberration énergétique».



Projet d'éoliennes dans Nicolet-Yamaska et Drummondville

Résumons la situation actuelle:

- Contrats signés en cachette, confidentialité et accès restreint à l'information;
- Conflits d'intérêt aux conseils municipaux, des MRC, de l'UMQ (Union des municipalités du Québec), de la FQM (Fédération québécoise des municipalités);
- Structures géantes de 205 m de haut (2 fois la hauteur du

- pont Laviolette et plus haut que la place Ville-Marie), avec toutes les nuisances qu'elles engendrent (impacts sanitaires importants dus aux bruits et infrasons et l'électricité statique au sol, perte de terres agricoles, perte des paysages, impacts sur la faune aviaire, etc).
- Formation du comité de citoyens Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska, (<u>PCENY</u>) et de <u>Vent d'élus</u>, un comité composé d'élus ou d'anciens élus, dédié à la protection des terres agricoles, de la qualité de vie des citoyens et de la démocratie municipale.
- Tournée de conférences d'information dans différentes régions: Centre du Québec: Ste-Monique, St-Léonard d'Aston (colloque d'une journée); en Mauricie: St-Stanislas, St-Maurice; en Montérégie: St-Hughes.
- Des formations sont disponibles par visioconférences sur Zoom avec <u>Sioux Berger</u> (autrice du livre "Le prix du vent"), <u>Mariana Alves Pereira</u> (impacts sanitaires liés aux infrasons), Richard langelier (modèle de <u>règlement</u> et guide à l'intention des municipalités).
- Une consultation a été commandée par le conseil municipal de Drummondville, avec le soutien de l'Union des municipalités, pour chercher une réponse favorable aux éoliennes. Parallèlement, un nouveau comité de citoyen associé au comité Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska s'organise dans la MRC de Drummondville.
- Lors d'une rencontre organisée par le comité Vent d'Élus,
 Martine Ouellette (cheffe du parti Climat Québec) a fait part de la menace de privatisation d'Hydro-Québec et du manque d'expertise des promoteurs d'éoliennes, tandis que l'expertise d'Hydro Québec en matière d'énergie

éolienne est minimisée par le gouvernement. On dit que les compagnies sont mieux placées pour aller chercher des fonds alors que nous savons qu'Hydro Québec peut facilement aller chercher des emprunts importants avec le gouvernement comme garant.

Il faut dénoncer cette idée qu'Hydro Québec n'a pas la capacité de développer l'industrie éolienne.

Ces projets d'éoliennes qui sèment un vent mauvais sont au cœur de notre travail depuis des mois. La tempête gronde. Voici le temps d'unir nos forces.

Le vivant se défend : résistance citoyenne pour fermer Enbridge 9b



L'initiative *Le Vivant se défend* continue à préparer son action du 19 octobre 2024 qui vise la diminution progressive du pétrole qui transite dans le pipeline Enbridge 9b jusqu'à un plan pour la fermeture complète de cet oléoduc d'ici 5 ans. Une formation à la désobéissance civile est offerte aux personnes intéressées.

Le groupe fait partie d'un réseau de citoyens du Québec, de l'Ontario et de plusieurs États aux États-Unis qui s'allient pour travailler à la fermeture des pipelines en amont, les canaux 5 et 9 d'Enbridge. Des actions sont prévues ce printemps pour dénoncer la position du gouvernement du Canada - qui empêche la fermeture de la ligne 5 malgré les demandes du gouvernement du Michigan et la nation Bad River qui refuse le passage du pipeline sur son territoire.

Pour en savoir plus sur les actions **Le vivant se défend**, voyez ce <u>site web</u>, cette <u>page Facebook</u> et ce <u>compte Instagram</u>.

Le RVHQ avec ses partenaires

Avec le Réseau Demain le Québec

Le RVHQ est cosignataire, avec plusieurs groupes citoyens à travers le Réseau Demain le Québec de la Fondation David Suzuki, d'une <u>lettre ouverte</u> exprimant les profondes préoccupations d'un nombre grandissant de personnes au Québec, devant le rythme trop lent de l'action gouvernementale, les contradictions et le peu d'ambition des actions posées en faveur de la protection des milieux naturels,

malgré certaines initiatives intéressantes et les engagements pris lors de la COP15 sur la biodiversité.

Avec la Mouvement d'action régional en environnement

Le RVHQ est cosignataire de la <u>lettre</u> du Mouvement d'action régional en environnement demandant l'abandon de l'article 37.2 du projet de loi 31 sur l'habitation qui doit être adopté prochainement. Cet amendement, ajouté en catimini, autorise pendant cinq ans les municipalités à faire fi des règles d'urbanisme pour accélérer les projets de logement. Elles pourront ainsi passer outre aux étapes de consultation publique préalables à la réalisation des projets. Le RVHQ reconnaît que l'article 37.2 a le potentiel de torpiller tous les efforts déployés depuis des années en vue de bonifier les plans d'urbanisme pour rendre les milieux de vie plus sains et résilients face aux changements climatiques.

Les brèves

Dépotoir Sainte-Sophie et biométhanisation

La deuxième partie de l'audience publique du BAPE sur le projet de raccordement du complexe de valorisation des biogaz et de biométhanisation de Waste Management de Sainte-Sophie au réseau de Gazoduc TQM à Mirabel a eu lieu le 16 janvier. La remise du rapport des commissaires est attendue le 4 avril 2024.

Rappelons que ce projet vise à permettre à Énergir de

construire une conduite d'acier qui permettrait de raccorder à son réseau gazier, Gazoduc Trans Québec & Maritimes inc.situé à Mirabel, le futur complexe de valorisation de biogaz et de biométhanisation devant être construit par Waste Management (WM) sur son lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie. L'industrie Papiers Rolland utilise présentement ce biogaz, ce qui lui permet de réduire son empreinte environnementale et de minimiser ses coûts d'opération. Cette utilisation du biogaz par une entreprise de proximité est plus performante sur le plan de la réduction des GES que le projet d'Énergir de mêler du biogaz à du gaz fossile dans son réseau.

Saint-Bruno et la biénergie en question

Un projet visant à créer un nouvel « éco-quartier » de plus de 3000 logements est en cours d'examen par la municipalité de Saint-Bruno.

Les promoteurs envisagent d'adopter la biénergie (gaz et électricité) pour le chauffage des résidences, sur recommandation d'Hydro-Québec, une initiative soutenue par le maire de la municipalité.

Toutefois, des voix s'élèvent pour réclamer que cet écoquartier incarne réellement les valeurs écologiques mise de l'avant, ce qui suppose une transition vers une décarbonation totale. Le RVHQ, en collaboration avec divers groupes, a interpellé les élus pour exiger une orientation cohérente. Le projet doit être en phase avec les connaissances scientifiques actuelles.

Le réchauffement climatique est une donnée incontournable.

On doit tout faire pour en limiter la progression. Chaque geste compte.



En terminant, un cadeau pour vous

Conférence TED sur la décarbonation

Le climatologue Jonathan Foley, qui est aussi le directeur général du <u>Projet Drawdown</u>, l'une des sources scientifiques les plus importantes qui nous aident à guider les choix stratégiques en matière de décarbonation, a fait <u>ce TED Talk</u> particulièrement éclairant sur les solutions qui s'imposent et qui sont déjà à portée de main. On comprend vite pourquoi les choix actuels — batteries de char, hydrogène, captation de carbone, nucléaire, etc. — poussés par nos gouvernements et amis promoteurs et investisseurs ne sont pas ceux dont l'impact est le plus stratégique ni le plus grand, à l'heure où il faut tirer le frein d'urgence.

Le visionnement ne prend qu'une dizaine de minutes très bien utilisées dans votre journée. Une traduction française sous forme de texte est disponible sur le site du RVHQ sous l'onglet Réplique et sous le titre <u>Les solutions climatiques où il faut</u> investir dès maintenant.



AIMER, C'EST DONNER

Avec nous

Vos dons sont notre carburant... 100 % renouvelable.

MERCI!

DEVENIR MEMBRE DU RVHQ







Regroupement vigilance hydrocarbures Québec 3080, rue Fortin Trois-Rivières QC Canada